

M. de  
Van 1656

Monsieur: Copie.

739

J'ay grand' peine à me contenir dans les regles de la  
Censure, et à ne vous envier pas la grande fortune qui vous  
a mené madame, vostre aimable Successse, avec si belle suite  
dans vostre logis. si la mienne, eut voulu souffrir que je  
m'y fusse rencontré, en mesme temps, ie pense que j'auroy  
ayé à mener beau bruit, pour obliger son S. A. à ne plaindre  
point la peine de sa visite. Cela n'estant point, je vous  
supplie de luy témoigner combien le malheur m'en pèse.  
et en suite, si vous plaît, qu'il y a trop longtemps quelle  
doibt avoir reconnu, combien je suis amoureux et de sa  
grande beauté, et du bel esprit qui l'anime, pour me  
tenir six mois en attente du pernicieux, qu'elle a eu la  
bonté de me faire esperer. qu'en effet, si elle a agréable  
de se hâter à reparet ce grand delay, il y a moyen de  
demourer ce que nous nous sommes, mais, si l'on m'aistre  
ma patience, que je ne scay ce que pourroit devenir le  
Cottuage, en Adam et en Eve. Tousz ame Musicale  
est bonne et benigne: mais les plus douces, si une colere  
legitime les eschauffe, sont les plus furieuses, et je dis  
par preaduerrence, qu'il faut se donner de garde autant  
de ma rage que de mon amour. et je dis par habitude  
et par obligation, que je suis,